

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communes - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE (1)

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE COM COM PAYS APT LUBERON -
PRINCIPAL (2)**

Numéro SIRET : 20004062400054

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'APT

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	22
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	40
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	41
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	42
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	43
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A4 - Etat des provisions	45
A5 - Etalement des provisions	46
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	50
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	51
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	52
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	53
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	54
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	55
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	56
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	60
A10.3 - Opérations liées aux cessions	61
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	62
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	63
A11 - Etat des travaux en régie	64
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	66
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	67
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	68
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	69
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	70
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	71
B1.6 - Etat des engagements reçus	72
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	73
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	74

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	75
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	76
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	77
C1.2 - Actions de formation des élus	80
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	81
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	82
C3.2 - Liste des établissements publics créés	83
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	84
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	85
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	86
C3.6 - Identification des flux croisés	89
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	90
D2 - Arrêté et signatures	91

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE	CA 2018
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 742 600,95	G	3 742 729,06
	Section d'investissement	B	1 087 753,51	H	532 486,60

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	389 407,70 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	4 830 354,46	= G+H+I+J	4 664 623,36
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	185 131,90	L	155 800,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	185 131,90	= K+L	155 800,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 742 600,95	= G+I+K	3 742 729,06
	Section d'investissement	= B+D+F	1 272 885,41	= H+J+L	1 077 694,30
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 015 486,36	= G+H+I+J+K+L	4 820 423,36

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div			0,00	
73	Impôts et taxes			0,00	
74	Dotations et participations			0,00	
75	Autres produits de gestion courante			0,00	
013	Atténuations de charges			0,00	
76	Produits financiers			0,00	
77	Produits exceptionnels			0,00	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	185 131,90	L	155 800,00
010	Stocks (4)	0,00		0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		155 800,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	136 941,67	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	48 190,23	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	422 096,00	332 209,13	26 799,53	0,00	63 087,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 098 470,00	3 097 056,72	0,00	0,00	1 413,28
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	484,67	0,00	0,00	15,33
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 521 066,00	3 429 750,52	26 799,53	0,00	64 515,95
66	Charges financières	52 309,00	30 394,16	21 680,68	0,00	234,16
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	1 431,74	0,00	0,00	68,26
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	15 500,00	1 500,00			14 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 590 375,00	3 463 076,42	48 480,21	0,00	78 818,37
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	231 068,00	231 044,32			23,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		231 068,00	231 044,32			23,68
TOTAL		3 821 443,00	3 694 120,74	48 480,21	0,00	78 842,05
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	49 530,00	83 062,47	0,00	0,00	-33 532,47
70	Produits services, domaine et ventes div	372 740,00	334 138,47	67 505,00	0,00	-28 903,47
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 513 130,00	1 513 434,86	436 760,00	0,00	-437 064,86
75	Autres produits de gestion courante	1 808 061,00	1 219 540,24	0,00	0,00	588 520,76
Total des recettes de gestion courante		3 743 461,00	3 150 176,04	504 265,00	0,00	89 019,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	10 311,80	0,00	0,00	-10 311,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 743 461,00	3 160 487,84	504 265,00	0,00	78 708,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	77 982,00	77 976,22			5,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		77 982,00	77 976,22			5,78
TOTAL		3 821 443,00	3 238 464,06	504 265,00	0,00	78 713,94
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	1 338,00	0,00	3 662,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	286 780,30	143 667,91	136 941,67	6 170,72
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	738 166,16	689 975,94	48 190,23	-0,01
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 029 946,46	834 981,85	185 131,90	9 832,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	174 799,54	174 795,44	0,00	4,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	174 799,54	174 795,44	0,00	4,10
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 204 746,00	1 009 777,29	185 131,90	9 836,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	77 982,00	77 976,22		5,78
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	77 982,00	77 976,22		5,78
	TOTAL	1 282 728,00	1 087 753,51	185 131,90	9 842,59
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 131,31	300 131,31	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	220 767,69	0,00	0,00	220 767,69
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	520 899,00	300 131,31	0,00	220 767,69
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	140 042,00	0,00	155 800,00	-15 758,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 311,00	1 310,97	0,00	0,03
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	141 353,00	1 310,97	155 800,00	-15 757,97
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	662 252,00	301 442,28	155 800,00	205 009,72
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	231 068,00	231 044,32		23,68

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		231 068,00	231 044,32		23,68
TOTAL		893 320,00	532 486,60	155 800,00	205 033,40
Pour information		(2) 389 407,70			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	359 008,66		359 008,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 097 056,72		3 097 056,72
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	484,67		484,67
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	52 074,84	0,00	52 074,84
67	Charges exceptionnelles	1 431,74	0,00	1 431,74
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 500,00	231 044,32	232 544,32
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 511 556,63	231 044,32	3 742 600,95
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	77 976,22	77 976,22
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	174 795,44	0,00	174 795,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 338,00	0,00	1 338,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	143 667,91	0,00	143 667,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	689 975,94	0,00	689 975,94
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 009 777,29	77 976,22	1 087 753,51
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	83 062,47		83 062,47
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	401 643,47		401 643,47
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 950 194,86		1 950 194,86
75	Autres produits de gestion courante	1 219 540,24	0,00	1 219 540,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 311,80	77 976,22	88 288,02
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 664 752,84	77 976,22	3 742 729,06
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 310,97		1 310,97
13	Subventions d'investissement	300 131,31	0,00	300 131,31
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		231 044,32	231 044,32
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		301 442,28	231 044,32	532 486,60
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				389 407,70

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	422 096,00	332 209,13	26 799,53	0,00	63 087,34
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	78 020,00	48 750,61	3 468,28	0,00	25 801,11
60611	Eau et assainissement	6 150,00	6 516,59	1 402,45	0,00	-1 769,04
60612	Energie - Electricité	21 700,00	39 885,34	500,00	0,00	-18 685,34
60621	Combustibles	7 000,00	7 505,22	683,64	0,00	-1 188,86
60622	Carburants	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60623	Alimentation	48 890,00	49 524,89	1 790,72	0,00	-2 425,61
60631	Fournitures d'entretien	9 750,00	6 048,07	937,74	0,00	2 764,19
60632	Fournitures de petit équipement	16 440,00	17 068,23	2 763,60	0,00	-3 391,83
60636	Vêtements de travail	2 100,00	1 626,68	234,30	0,00	239,02
6064	Fournitures administratives	4 870,00	2 382,40	622,42	0,00	1 865,18
6068	Autres matières et fournitures	31 830,00	29 015,20	4 958,71	0,00	-2 143,91
611	Contrats de prestations de services	35 620,00	19 818,10	2 215,90	0,00	13 586,00
6132	Locations immobilières	4 800,00	3 600,00	400,00	0,00	800,00
61521	Entretien terrains	4 100,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	9 753,39	120,00	0,00	2 126,61
61551	Entretien matériel roulant	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	1 999,08	0,00	0,00	2 000,92
6156	Maintenance	29 120,00	17 962,61	3 451,26	0,00	7 706,13
6161	Multirisques	16 626,00	11 523,38	80,00	0,00	5 022,62
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	4 433,18	0,00	0,00	-4 433,18
6168	Autres primes d'assurance	0,00	280,90	0,00	0,00	-280,90
6182	Documentation générale et technique	2 070,00	1 148,80	0,00	0,00	921,20
6188	Autres frais divers	2 500,00	2 549,67	0,00	0,00	-49,67
6226	Honoraires	23 870,00	17 766,00	1 015,00	0,00	5 089,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	108,00	0,00	0,00	4 392,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 640,00	3 084,14	930,50	0,00	1 625,36
6236	Catalogues et imprimés	2 590,00	1 136,40	0,00	0,00	1 453,60
6251	Voyages et déplacements	8 380,00	8 881,03	0,00	0,00	-501,03
6257	Réceptions	0,00	87,00	0,00	0,00	-87,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	498,92	0,00	0,00	2 001,08
6262	Frais de télécommunications	12 300,00	8 641,04	725,01	0,00	2 933,95
627	Services bancaires et assimilés	800,00	1 019,11	0,00	0,00	-219,11
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	2 070,00	671,00	500,00	0,00	899,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	839,15	0,00	0,00	-839,15
6288	Autres services extérieurs	12 160,00	8 085,00	0,00	0,00	4 075,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 098 470,00	3 097 056,72	0,00	0,00	1 413,28
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	3 288,06	0,00	0,00	-3 288,06
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 025,00	8 807,69	0,00	0,00	217,31
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 160,00	29 330,26	0,00	0,00	829,74
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	17 090,00	13 454,00	0,00	0,00	3 636,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 418 790,00	1 545 915,35	0,00	0,00	-127 125,35
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	30 610,00	29 240,89	0,00	0,00	1 369,11
64118	Autres indemnités titulaires	266 350,00	88 078,17	0,00	0,00	178 271,83
64131	Rémunérations non tit.	312 400,00	387 982,37	0,00	0,00	-75 582,37
64138	Autres indemnités non tit.	52 000,00	37 476,88	0,00	0,00	14 523,12
64168	Autres emplois d'insertion	3 000,00	6 610,55	0,00	0,00	-3 610,55
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	614,38	0,00	0,00	-614,38
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	334 400,00	346 362,58	0,00	0,00	-11 962,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	468 800,00	447 332,26	0,00	0,00	21 467,74
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 650,00	20 261,84	0,00	0,00	-1 611,84
6455	Cotisations pour assurance du personnel	86 480,00	90 293,50	0,00	0,00	-3 813,50
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	19,00	0,00	0,00	-19,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	11 390,00	10 726,10	0,00	0,00	663,90
6478	Autres charges sociales diverses	19 465,00	18 860,00	0,00	0,00	605,00
6488	Autres charges	19 860,00	12 402,84	0,00	0,00	7 457,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65	Autres charges de gestion courante	500,00	484,67	0,00	0,00	15,33
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	484,67	0,00	0,00	15,33
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 521 066,00	3 429 750,52	26 799,53	0,00	64 515,95
66	Charges financières (b)	52 309,00	30 394,16	21 680,68	0,00	234,16
66111	Intérêts réglés à l'échéance	53 824,00	53 821,33	0,00	0,00	2,67
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 515,00	-23 427,17	21 680,68	0,00	231,49
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	1 431,74	0,00	0,00	68,26
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	442,72	0,00	0,00	-442,72
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	980,92	0,00	0,00	519,08
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	8,10	0,00	0,00	-8,10
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	15 500,00	1 500,00	0,00	0,00	14 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 590 375,00	3 463 076,42	48 480,21	0,00	78 818,37
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	231 068,00	231 044,32			23,68
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	231 068,00	231 044,32			23,68
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		231 068,00	231 044,32			23,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		231 068,00	231 044,32			23,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 821 443,00	3 694 120,74	48 480,21	0,00	78 842,05
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	21 680,68
Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 427,17
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 746,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	49 530,00	83 062,47	0,00	0,00	-33 532,47
6419	Remboursements rémunérations personnel	49 530,00	83 062,47	0,00	0,00	-33 532,47
70	Produits services, domaine et ventes div	372 740,00	334 138,47	67 505,00	0,00	-28 903,47
7066	Redevances services à caractère social	335 650,00	291 133,30	67 505,00	0,00	-22 988,30
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	18 200,00	27 124,80	0,00	0,00	-8 924,80
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	12 890,00	9 880,37	0,00	0,00	3 009,63
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 513 130,00	1 513 434,86	436 760,00	0,00	-437 064,86
744	FCTVA	1 700,00	0,00	1 760,00	0,00	-60,00
7478	Participat° Autres organismes	1 511 430,00	1 513 434,86	435 000,00	0,00	-437 004,86
75	Autres produits de gestion courante	1 808 061,00	1 219 540,24	0,00	0,00	588 520,76
752	Revenus des immeubles	19 200,00	19 440,24	0,00	0,00	-240,24
7552	Prise en charge déficit BA administratif	1 788 861,00	1 200 000,00	0,00	0,00	588 861,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 743 461,00	3 150 176,04	504 265,00	0,00	89 019,96
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	10 311,80	0,00	0,00	-10 311,80
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,02	0,00	0,00	-0,02
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 311,78	0,00	0,00	-10 311,78
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 743 461,00	3 160 487,84	504 265,00	0,00	78 708,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	77 982,00	77 976,22			5,78
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	77 982,00	77 976,22			5,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		77 982,00	77 976,22			5,78
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 821 443,00	3 238 464,06	504 265,00	0,00	78 713,94
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	1 338,00	0,00	3 662,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	1 338,00	0,00	3 662,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	286 780,30	143 667,91	136 941,67	6 170,72
2135	Installations générales, agencements	239 219,62	111 527,17	135 876,07	-8 183,62
2183	Matériel de bureau et informatique	4 600,00	1 611,60	1 065,60	1 922,80
2184	Mobilier	20 836,78	14 127,16	0,00	6 709,62
2188	Autres immobilisations corporelles	22 123,90	16 401,98	0,00	5 721,92
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	738 166,16	689 975,94	48 190,23	-0,01
2313	Constructions	738 166,16	689 975,94	48 190,23	-0,01
Total des dépenses d'équipement		1 029 946,46	834 981,85	185 131,90	9 832,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	174 799,54	174 795,44	0,00	4,10
1641	Emprunts en euros	163 370,54	163 367,09	0,00	3,45
1678	Autres emprunts et dettes	11 429,00	11 428,35	0,00	0,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		174 799,54	174 795,44	0,00	4,10
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 204 746,00	1 009 777,29	185 131,90	9 836,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	77 982,00	77 976,22		5,78
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	77 982,00	77 976,22		5,78
13911	Etat et établissements nationaux	11 002,00	11 001,27		0,73
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	3 719,00	3 718,80		0,20
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	3 228,00	3 227,33		0,67
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	2 603,00	2 602,02		0,98
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	16 597,00	16 594,88		2,12
13918	Autres subventions d'équipement	37 958,00	37 956,92		1,08
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	2 875,00	2 875,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		77 982,00	77 976,22		5,78
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 282 728,00	1 087 753,51	185 131,90	9 842,59
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 131,31	300 131,31	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	300 131,31	300 131,31	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	220 767,69	0,00	0,00	220 767,69
1641	Emprunts en euros	220 767,69	0,00	0,00	220 767,69
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		520 899,00	300 131,31	0,00	220 767,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	141 353,00	1 310,97	155 800,00	-15 757,97
10222	FCTVA	140 042,00	0,00	155 800,00	-15 758,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 311,00	1 310,97	0,00	0,03
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		141 353,00	1 310,97	155 800,00	-15 757,97
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		662 252,00	301 442,28	155 800,00	205 009,72
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	231 068,00	231 044,32		23,68
28051	Concessions et droits similaires	864,00	864,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	111,00	110,63		0,37
281318	Autres bâtiments publics	112 268,00	112 267,32		0,68
28135	Installations générales, agencements, ..	25 568,00	25 563,50		4,50
281571	Matériel roulant	1 500,00	1 500,00		0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	41 566,00	41 563,08		2,92
281784	Mobilier (m. à dispo)	1 779,00	1 777,33		1,67
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	783,00	782,02		0,98
28183	Matériel de bureau et informatique	8 112,00	8 108,46		3,54
28184	Mobilier	19 545,00	19 540,79		4,21
28188	Autres immo. corporelles	18 972,00	18 967,19		4,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		231 068,00	231 044,32		23,68
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		231 068,00	231 044,32		23,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		893 320,00	532 486,60	155 800,00	205 033,40
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		389 407,70			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : CRECHE ST-SATURNIN

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		1 789,76	A	0,00	0,00	1 789,76	B	731 559,91
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 789,76		0,00	0,00	1 789,76		731 559,91
2313	Constructions	1 789,76		0,00	0,00	1 789,76		731 559,91

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-731 559,91

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : LE LIEVRE ET LA TORTUE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		635 769,89	A 618 339,01	29 004,65	-11 573,77	B 658 349,57
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	635 769,89	618 339,01	29 004,65	-11 573,77	658 349,57
2313	Constructions	635 769,89	618 339,01	29 004,65	-11 573,77	658 349,57

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		264 000,00	C 264 000,00	0,00	0,00	D 264 000,00
13	Subventions d'investissement	264 000,00	264 000,00	0,00	0,00	264 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	264 000,00	264 000,00	0,00	0,00	264 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-354 339,01	D - B	-394 349,57

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 140 (1)
LIBELLE : VIGILANCE ATTENTATS

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		64 664,92	A	44 357,51	12 809,58	7 497,83	B	44 357,51
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	64 664,92		44 357,51	12 809,58	7 497,83		44 357,51
2135	Installations générales, agencements	64 664,92		44 357,51	12 809,58	7 497,83		44 357,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-44 357,51	D - B	-44 357,51

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 90 (1)
LIBELLE : CRECHE APT

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		100 606,51	A 71 636,93	19 185,58	9 784,00	B 1 524 802,85
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 606,51	71 636,93	19 185,58	9 784,00	1 524 802,85
2313	Constructions	100 606,51	71 636,93	19 185,58	9 784,00	1 524 802,85

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		36 131,31	C 36 131,31	0,00	0,00	D 354 000,00
13	Subventions d'investissement	36 131,31	36 131,31	0,00	0,00	354 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	36 131,31	36 131,31	0,00	0,00	354 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-35 505,62	D - B	-1 170 802,85

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	1 009 777	0	0	0	1 009 777
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	834 982	0	0	0	834 982
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											77 976
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	1 087 754	0	0	0	1 087 754
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	921 894	0	0	0	921 894
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	-165 859	0	0	0	-165 859
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	185 132	0	0	0	185 132
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	155 800	0	0	0	155 800
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	-29 332	0	0	0	-29 332

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	0	0	0	0	0	0	0	3 742 601	0	0	0	3 742 601
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	3 742 729	0	0	0	3 742 729
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	128	0	0	0	128
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	1 272 885	0	0	0	1 272 885
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	1 194 909	0	0	0	1 194 909
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	174 795	0	0	0	174 795
1641	Emprunts en euros	0	0	0	0	0	0	0	163 367	0	0	0	163 367
1678	Autres emprunts et dettes	0	0	0	0	0	0	0	11 428	0	0	0	11 428
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	1 338	0	0	0	1 338
2051	Concessions, droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	1 338	0	0	0	1 338
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	280 610	0	0	0	280 610
2135	Installations générales, agencements	0	0	0	0	0	0	0	247 403	0	0	0	247 403
2183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	2 677	0	0	0	2 677
2184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	14 127	0	0	0	14 127
2188	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	16 402	0	0	0	16 402
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	738 166	0	0	0	738 166
2313	Constructions	0	0	0	0	0	0	0	738 166	0	0	0	738 166
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	77 976	0	0	0	77 976
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	77 976	0	0	0	77 976

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
13911	Etat et établissements nationaux	0	0	0	0	0	0	0	11 001	0	0	0	11 001
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0	0	0	0	0	0	0	3 719	0	0	0	3 719
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0	0	0	0	0	0	0	3 227	0	0	0	3 227
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0	0	0	0	0	0	0	2 602	0	0	0	2 602
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	0	0	0	0	0	0	0	16 595	0	0	0	16 595
13918	Autres subventions d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	37 957	0	0	0	37 957
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	0	0	0	0	0	0	0	2 875	0	0	0	2 875
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0	0	1 077 694	0	0	0	1 077 694
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	457 242	0	0	0	457 242
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	157 111	0	0	0	157 111
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	155 800	0	0	0	155 800
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	0	0	0	0	0	0	1 311	0	0	0	1 311
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	300 131	0	0	0	300 131
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0	0	0	0	0	0	0	300 131	0	0	0	300 131
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	231 044	0	0	0	231 044
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	231 044	0	0	0	231 044
28051	Concessions et droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	864	0	0	0	864
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	0	0	0	111	0	0	0	111
281318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	112 267	0	0	0	112 267
28135	Installations générales, agencements, ..	0	0	0	0	0	0	0	25 564	0	0	0	25 564
281571	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	1 500
281735	Installations générales (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	41 563	0	0	0	41 563
281784	Mobilier (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	1 777	0	0	0	1 777
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0	0	0	0	0	0	0	782	0	0	0	782
28183	Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	8 108	0	0	0	8 108
28184	Mobilier	0	0	0	0	0	0	0	19 541	0	0	0	19 541
28188	Autres immo. corporelles	0	0	0	0	0	0	0	18 967	0	0	0	18 967
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	389 408	0	0	0	389 408

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	3 742 601	0	0	0	3 742 601
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	3 511 557	0	0	0	3 511 557
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	359 009	0	0	0	359 009
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	0	0	0	0	0	0	52 219	0	0	0	52 219
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	7 919	0	0	0	7 919
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	40 385	0	0	0	40 385
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	0	0	8 189	0	0	0	8 189
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	51 316	0	0	0	51 316
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	6 986	0	0	0	6 986
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	19 832	0	0	0	19 832
60636	Vêtements de travail	0	0	0	0	0	0	0	1 861	0	0	0	1 861
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	3 005	0	0	0	3 005
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	33 974	0	0	0	33 974
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	22 034	0	0	0	22 034
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	4 000	0	0	0	4 000

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	0	0	0	0	0	0	9 873	0	0	0	9 873
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	0	0	0	0	0	0	1 999	0	0	0	1 999
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	21 414	0	0	0	21 414
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	11 603	0	0	0	11 603
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0	0	0	0	0	0	0	4 433	0	0	0	4 433
6168	Autres primes d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	281	0	0	0	281
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	0	0	0	1 149	0	0	0	1 149
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	2 550	0	0	0	2 550
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	18 781	0	0	0	18 781
6231	Annonces et insertions	0	0	0	0	0	0	0	108	0	0	0	108
6232	Fêtes et cérémonies	0	0	0	0	0	0	0	4 015	0	0	0	4 015
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	0	0	0	1 136	0	0	0	1 136
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	0	0	0	0	8 881	0	0	0	8 881
6257	Réceptions	0	0	0	0	0	0	0	87	0	0	0	87
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	499	0	0	0	499
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	9 366	0	0	0	9 366
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	1 019	0	0	0	1 019
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0	0	0	0	0	0	0	1 171	0	0	0	1 171
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	839	0	0	0	839
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	8 085	0	0	0	8 085
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	3 097 057	0	0	0	3 097 057
6217	Personnel affecté par la commune membre	0	0	0	0	0	0	0	3 288	0	0	0	3 288
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	0	0	0	0	0	0	8 808	0	0	0	8 808
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	29 330	0	0	0	29 330
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	0	0	0	0	0	0	13 454	0	0	0	13 454
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	1 545 915	0	0	0	1 545 915
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	29 241	0	0	0	29 241
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	88 078	0	0	0	88 078
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	387 982	0	0	0	387 982
64138	Autres indemnités non tit.	0	0	0	0	0	0	0	37 477	0	0	0	37 477
64168	Autres emplois d'insertion	0	0	0	0	0	0	0	6 611	0	0	0	6 611
6417	Rémunérations des apprentis	0	0	0	0	0	0	0	614	0	0	0	614

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	346 363	0	0	0	346 363
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	447 332	0	0	0	447 332
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	20 262	0	0	0	20 262
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	0	0	0	90 294	0	0	0	90 294
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	19	0	0	0	19
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	10 726	0	0	0	10 726
6478	Autres charges sociales diverses	0	0	0	0	0	0	0	18 860	0	0	0	18 860
6488	Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	12 403	0	0	0	12 403
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	485	0	0	0	485
6541	Créances admises en non-valeur	0	0	0	0	0	0	0	485	0	0	0	485
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	52 075	0	0	0	52 075
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	53 821	0	0	0	53 821
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	0	0	0	0	0	0	-1 746	0	0	0	-1 746
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	1 432	0	0	0	1 432
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	0	0	0	0	0	0	443	0	0	0	443
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	981	0	0	0	981
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	8
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	1 500
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0	0	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	1 500
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	231 044	0	0	0	231 044
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	231 044	0	0	0	231 044
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	0	0	0	0	0	0	231 044	0	0	0	231 044
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	3 742 729	0	0	0	3 742 729
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	3 664 753	0	0	0	3 664 753
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	83 062	0	0	0	83 062
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	83 062	0	0	0	83 062
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	401 643	0	0	0	401 643
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	0	358 638	0	0	0	358 638
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	0	0	0	0	0	0	6 000	0	0	0	6 000
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	0	0	0	0	0	0	27 125	0	0	0	27 125
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0	0	0	0	0	0	0	9 880	0	0	0	9 880
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	1 950 195	0	0	0	1 950 195
744	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	1 760	0	0	0	1 760
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	1 948 435	0	0	0	1 948 435
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	1 219 540	0	0	0	1 219 540
752	Revenus des immeubles	0	0	0	0	0	0	0	19 440	0	0	0	19 440
7552	Prise en charge déficit BA administratif	0	0	0	0	0	0	0	1 200 000	0	0	0	1 200 000
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	100
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	10 312	0	0	0	10 312
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	10 312	0	0	0	10 312
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	77 976	0	0	0	77 976
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	77 976	0	0	0	77 976

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0	0	0	0	0	0	0	77 976	0	0	0	77 976
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 642 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 642 000,00									
A291021	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	12/04/2010	2010-05-25	25/09/2010	200 000,00	F		3,650	3,650	EURO	T	X Autres	N	A-1
CRECHE DE CERESTE		21/05/2011	2011-05-21	21/05/2012	175 000,00	F		4,270	4,270	EURO	A	C	N	A-1
DR A291208U		28/04/2012	2012-04-28	25/07/2013	67 000,00	F		4,840	4,840	EURO	A	C	N	A-1
MON504241EUR		09/07/2015	2015-09-07	01/10/2016	700 000,00	R		1,092	1,092	EURO	A	C	N	A-1
ONE-6596644		19/06/2014	2014-07-07	07/07/2015	1 500 000,00	F		2,920	2,920	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					61 783,50									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					61 783,50									
2010253	CAISSE D ALLOCATION FAMILIALE	26/10/2010	2010-10-26	01/09/2012	21 783,50	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
SPC201500180	CAISSE D ALLOCATION FAMILIALE	15/08/2016	2016-08-31	01/09/2017	40 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 703 783,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 974 102,54					163 367,09	53 821,33	0,00	21 680,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 974 102,54					163 367,09	53 821,33	0,00	21 680,68
A291021	N	0,00	A-1	100 129,82	6,50	F		3,650	13 411,91	3 962,09	0,00	60,91
CRECHE DE CERESTE	N	0,00	A-1	106 787,94	8,00	F		4,270	11 008,39	5 029,90	0,00	2 786,58
DR A291208U	N	0,00	A-1	45 710,80	9,00	F		4,840	3 980,26	2 405,05	0,00	958,71
MON504241EUR	N	0,00	A-1	559 999,99	12,00	R		1,092	46 666,67	5 412,81	0,00	1 249,11
ONE-6596644	N	0,00	A-1	1 161 473,99	11,00	F		2,920	88 299,86	37 011,48	0,00	16 625,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		30 535,05					10 178,35	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		30 535,05					10 178,35	0,00	0,00	0,00
2010253	N	0,00	A-1	6 535,05	3,00	F		0,000	2 178,35	0,00	0,00	0,00
SPC201500180	N	0,00	A-1	24 000,00	3,00	F		0,000	8 000,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 004 637,59					173 545,44	53 821,33	0,00	21 680,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 004 637,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
MISE AUX NORMES LA CHRISALYDE	12 500,00	1 250,00	6 250,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			2016-06-16
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Elaboration et révision des documents d'urbanisme	10	01/01/2018
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	01/01/2018
L	Subventions d'équipement versées - droit privé	5	01/01/2018
L	Subventions d'équipements versées - droit public	15	01/01/2018
L	Logiciels	5	01/01/2018
L	Matériel de transport et véhicules	10	01/01/2018
L	Mobilier	10	01/01/2018
L	Matériel bureau, informatique, téléphonie, reprogr.	5	01/01/2018
L	Matériel et outillage technique	10	01/01/2018
L	Equipements de cuisine	10	01/01/2018
L	Equipements sportif	10	01/01/2018
L	Autres matériels	10	01/01/2018
L	Coffres forts	10	01/01/2018
L	Plantations d'arbres, arbustes et massifs	15	01/01/2018
L	Agencements et aménagements de terrains	15	01/01/2018
L	Aménagement et installations liés aux bâtiments	15	01/01/2018
L	Construction bâtiments publics	40	01/01/2018
L	Construction sur sol d'autrui	40	01/01/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		10 400,00	10 400,00	0,00	10 400,00
COMPTE EPARGNE TEMPS	0,00	31/12/2018	10 400,00	10 400,00	0,00	10 400,00
Provisions pour dépréciation (2)	1 500,00		0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
COMPTES CLIENTS	1 500,00	31/12/2018	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	1 500,00		10 400,00	11 900,00	0,00	11 900,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		252 781,54	252 771,66
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		174 799,54	174 795,44
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	163 370,54	163 367,09
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	11 429,00	11 428,35
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		77 982,00	77 976,22
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	77 982,00	77 976,22
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	252 771,66	185 131,90	0,00	437 903,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		371 110,00	III 231 044,32
Ressources propres externes de l'année (a)		140 042,00	0,00
10222	FCTVA	140 042,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		231 068,00	231 044,32
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	864,00	864,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	111,00	110,63
281318	Autres bâtiments publics	112 268,00	112 267,32
28135	Installations générales, agencements, ..	25 568,00	25 563,50
281571	Matériel roulant	1 500,00	1 500,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	41 566,00	41 563,08
281784	Mobilier (m. à dispo)	1 779,00	1 777,33
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	783,00	782,02
28183	Matériel de bureau et informatique	8 112,00	8 108,46
28184	Mobilier	19 545,00	19 540,79
28188	Autres immo. corporelles	18 972,00	18 967,19
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	231 044,32	155 800,00	389 407,70	1 310,97	777 562,99

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 437 903,56

Ressources propres disponibles	IV	777 562,99
Solde	$V = IV - II$ (3)	339 659,43

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/12/2018	CONSTRUCTION CRECHE AMELIE ST SATURNIN	731 559,91	0,00	30
31/12/2018	CONSTRUCTION CRECHE LE NID APT	1 453 165,92	0,00	30
31/12/2018	LICENCE NOE	900,00	0,00	1
31/12/2018	MICROSOFT OFFICE STD 2019	438,00	0,00	1
31/12/2018	FOURNITURE + POSE SERRURES 3 POINTS	389,22	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE SERRURES 3 POINTS	155,69	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE SERRURES 3 POINTS	155,69	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE SERRURES 3 POINTS	77,84	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE SERRURES 3 POINTS	311,38	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE SERRURES 3 POINTS	4 377,00	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE SERRURES 3 POINTS	1 750,80	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE SERRURES 3 POINTS	1 750,80	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE SERRURES 3 POINTS	875,40	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE SERRURES 3 POINTS	3 501,60	0,00	15
31/12/2018	CYLINDRES ELECTRONIQUES	278,47	0,00	15
31/12/2018	CYLINDRES ELECTRONIQUES	278,47	0,00	15
31/12/2018	CYLINDRES ELECTRONIQUES	278,48	0,00	15
31/12/2018	CYLINDRES ELECTRONIQUES	278,47	0,00	15
31/12/2018	CONTROLE D'ACCES PITCHOUNS	3 448,34	0,00	15
31/12/2018	EQUIPEMENT TELEGESTION PITCHOUNBS	2 880,00	0,00	15
31/12/2018	BARRES ANTI-EFFRACTION PITCHOUNS+AMELIE	218,40	0,00	1
31/12/2018	BARRES ANTI-EFFRACTION PITCHOUNS+AMELIE	436,80	0,00	1
31/12/2018	INSTALLATION DECLANCHEUR SIRENE	360,00	0,00	15
31/12/2018	INSTALLATION DECLANCHEUR SIRENE	438,60	0,00	15
31/12/2018	INSTALLATION DECLANCHEUR SIRENE	438,60	0,00	15
31/12/2018	INSTALLATION DECLANCHEUR SIRENE	346,26	0,00	15
31/12/2018	INSTALLATION DECLANCHEUR SIRENE	319,80	0,00	15
31/12/2018	INSTALLATION DECLANCHEUR SIRENE	1 400,40	0,00	15
31/12/2018	INSTALLATION DECLANCHEUR SIRENE	2 191,54	0,00	15
31/12/2018	INSTALLATION DECLANCHEUR SIRENE	1 385,42	0,00	15
31/12/2018	INSTALLATION DECLANCHEUR SIRENE	2 606,40	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE MARQUISE PITCHOUNS	855,60	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE + POSE MARQUISE PITCHOUNS	742,80	0,00	15
31/12/2018	EQUIPEMENT TELEGESTION BAM	6 000,00	0,00	15
31/12/2018	CONFECTION + POSE BACHE PERGOLA BAM	2 867,10	0,00	15
31/12/2018	CLAVIER A CODE BAM	78,00	0,00	1
31/12/2018	PEINTURE BAM	446,40	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE BAM	240,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE BAM	4 642,56	0,00	15
31/12/2018	INSTALLATION SIRENE BAM	5 824,80	0,00	15
31/12/2018	FOURN+POSE PANNEAU CRECHE AMELIE	480,00	0,00	1
31/12/2018	CONTROLE ACCES PORTE AMELIE	1 844,00	0,00	15
31/12/2018	MISE EN PLACE TELEGESTION AMELIE	7 224,00	0,00	15
31/12/2018	FOURN + POSE ROBINET ARROSAGE AMELIE	384,00	0,00	1
31/12/2018	INSTALLATION ALARME LE NID	5 554,80	0,00	15
31/12/2018	INTERPHONE + PORTILLON BALEINE BLEUE	762,94	0,00	15
31/12/2018	INTERPHONE + PORTILLON BALEINE BLEUE	1 570,14	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE+POSE LUMINAIRE BALEINE BLEUE	89,80	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE+POSE LUMINAIRE BALEINE BLEUE	852,20	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE+POSE LUMINAIRE BALEINE BLEUE	135,28	0,00	15
31/12/2018	FOURNITURE+POSE LUMINAIRE BALEINE BLEUE	210,42	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE BALEINE BLEUE	289,92	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE BALEINE BLEUE	208,80	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE BALEINE BLEUE	362,88	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE BALEINE BLEUE	706,56	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2018	PEINTURE BALEINE BLEUE	288,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE BALEINE BLEUE	165,12	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE BALEINE BLEUE	96,00	0,00	15
31/12/2018	DALLE LED BALEINE BLEUE	65,71	0,00	1
31/12/2018	DALLE LED BALEINE BLEUE	-138,82	0,00	1
31/12/2018	DALLE LED BALEINE BLEUE	712,90	0,00	1
31/12/2018	EQUIP LUTTE CONTRE LEGIONELLE CHRYSALIDE	300,00	0,00	15
31/12/2018	EQUIP LUTTE CONTRE LEGIONELLE CHRYSALIDE	3 854,00	0,00	15
31/12/2018	EQUIP LUTTE CONTRE LEGIONELLE CHRYSALIDE	1 176,00	0,00	15
31/12/2018	EQUIP LUTTE CONTRE LEGIONELLE CHRYSALIDE	1 656,00	0,00	15
31/12/2018	EQUIP LUTTE CONTRE LEGIONELLE CHRYSALIDE	6 012,00	0,00	15
31/12/2018	PUBLICATION MMO REMPL MENUISERIES CHRYS	4 440,00	0,00	15
31/12/2018	PUBLICATION MMO REMPL MENUISERIES CHRYS	864,00	0,00	15
31/12/2018	MODIFICATION CHAUFFERIE CHRYSALIDE	2 220,00	0,00	15
31/12/2018	SIRENE WERMA LIEVRE TORTUE	750,96	0,00	1
31/12/2018	POSE MOUSTIQUAIRE LIEVRE TORTUE	190,80	0,00	1
31/12/2018	FOURN + POSE LUMINAIRES LIEVRE TORTUE	720,00	0,00	15
31/12/2018	FOURN + POSE LUMINAIRES LIEVRE TORTUE	1 186,80	0,00	15
31/12/2018	FOURN + POSE LUMINAIRES LIEVRE TORTUE	105,20	0,00	15
31/12/2018	FOURN + POSE LUMINAIRES LIEVRE TORTUE	195,40	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	180,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	60,13	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	415,32	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	90,24	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	62,05	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	48,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	480,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	508,08	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	70,08	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	780,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	252,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	60,13	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	786,93	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	238,08	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	163,68	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	148,80	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	396,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	60,13	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	1 633,44	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	556,80	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	382,80	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	348,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	151,20	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	1 067,52	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	216,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	60,13	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	655,78	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	230,40	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	158,40	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	144,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	144,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	867,84	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	48,00	0,00	15
31/12/2018	PEINTURE LIEVRE ET TORTUE	345,60	0,00	15
31/12/2018	CYLINDRE ELECTRONIQUE LIEVRE TORTUE	345,65	0,00	1
31/12/2018	CYLINDRE ELECTRONIQUE LIEVRE TORTUE	408,41	0,00	1
31/12/2018	EXTINCTEURS LIEVRE ET TORTUE	19,20	0,00	1
31/12/2018	EXTINCTEURS LIEVRE ET TORTUE	19,08	0,00	1
31/12/2018	EXTINCTEURS LIEVRE ET TORTUE	19,08	0,00	1
31/12/2018	EXTINCTEURS LIEVRE ET TORTUE	23,40	0,00	1
31/12/2018	EXTINCTEURS LIEVRE ET TORTUE	23,40	0,00	1
31/12/2018	EXTINCTEURS LIEVRE ET TORTUE	120,60	0,00	1
31/12/2018	EXTINCTEURS LIEVRE ET TORTUE	72,60	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2018	EXTINCTEURS LIEVRE ET TORTUE	60,00	0,00	1
31/12/2018	EXTINCTEURS LIEVRE ET TORTUE	21,41	0,00	1
31/12/2018	EXTINCTEURS LIEVRE ET TORTUE	24,84	0,00	1
31/12/2018	TRAVAUX CHARPENTE LIEVRE ET TORTUE	397,00	0,00	1
31/12/2018	ORIDNATEUR LENOVO	285,60	0,00	5
31/12/2018	ORIDNATEUR LENOVO	787,20	0,00	5
31/12/2018	COPIEUR RICOH SP C262 AMELIE	538,80	0,00	1
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	26,32	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	374,34	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	412,08	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	59,16	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	108,12	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	143,82	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	113,22	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	138,72	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	362,10	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	395,76	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	268,26	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	272,05	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER RAM + LAEP	269,28	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	283,51	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	12,25	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	57,49	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	12,25	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	292,76	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	66,59	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	548,76	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	350,88	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	102,00	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	583,44	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	546,72	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	459,00	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	3 157,92	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	441,66	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	278,46	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	222,36	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	222,36	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	222,36	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	222,36	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	444,72	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	654,84	0,00	10
31/12/2018	MOBILIER EXTENSION LIEVRE ET TORTUE	2 001,24	0,00	10
31/12/2018	ASPIRATEUR LES PITCHOUNS	282,94	0,00	1
31/12/2018	LAVE-LINGE + SECHE-LINGE BAM	3 276,00	0,00	10
31/12/2018	LAVE-LINGE + SECHE-LINGE BAM	2 862,00	0,00	10
31/12/2018	ASPIRATEUR BAM	39,96	0,00	1
31/12/2018	ASPIRATEUR BAM	239,99	0,00	1
31/12/2018	PORTILLON PLEXI AMELIE	36,00	0,00	1
31/12/2018	PORTILLON PLEXI AMELIE	216,00	0,00	1
31/12/2018	PORTILLON PLEXI AMELIE	636,00	0,00	1
31/12/2018	ASPIRATEUR LE NID	398,74	0,00	1
31/12/2018	TRAVAUX PLOMBERIE LE NID	300,00	0,00	1
31/12/2018	TRAVAUX PLOMBERIE LE NID	240,00	0,00	1
31/12/2018	TRAVAUX PLOMBERIE LE NID	228,00	0,00	1
31/12/2018	TRAVAUX PLOMBERIE LE NID	180,00	0,00	1
31/12/2018	ASPIRATEUR LA CHRYSALIDE	39,96	0,00	1
31/12/2018	ASPIRATEUR LA CHRYSALIDE	239,99	0,00	1
31/12/2018	JEUX RAM + LAEP	252,81	0,00	10
31/12/2018	JEUX RAM + LAEP	659,07	0,00	10
31/12/2018	JEUX RAM + LAEP	209,41	0,00	10
31/12/2018	JEUX RAM + LAEP	209,41	0,00	10
31/12/2018	SECHE LINGE LIEVRE ET TORTUE	4 800,00	0,00	10
31/12/2018	EQUIPEMENTS ELECTRO CUISINE LIEVRE TORTUE	69,00	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2018	EQUIPEMENTS ELECTRO CUISINE LIEVRE TORTU	40,01	0,00	1
31/12/2018	EQUIPEMENTS ELECTRO CUISINE LIEVRE TORTU	80,00	0,00	1
31/12/2018	EQUIPEMENTS ELECTRO CUISINE LIEVRE TORTU	102,58	0,00	1
31/12/2018	EQUIPEMENTS ELECTRO CUISINE LIEVRE TORTU	37,01	0,00	1
31/12/2018	EQUIPEMENTS ELECTRO CUISINE LIEVRE TORTU	219,00	0,00	1
31/12/2018	EQUIPEMENTS ELECTRO CUISINE LIEVRE TORTU	159,98	0,00	1
31/12/2018	TAPIS DE CHANGE LIEVRE TORTUE	36,00	0,00	10
31/12/2018	TAPIS DE CHANGE LIEVRE TORTUE	312,12	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 329 731,74	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
30/12/2018	LOGICIELS NOE PE1 PE5 PE7 PE8	3 408,60	5	3 408,60	0,00	0,00	0,00
30/12/2018	LOGICIEL FORMATION PE 09	1 136,20	5	1 136,20	0,00	0,00	0,00
30/12/2018	LICENCE NOE PE01	852,15	1	852,15	0,00	0,00	0,00
30/12/2018	LICENCE OFFICE 2013 (4) 2/8 ET 9	759,00	1	759,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2018	LOGICIEL D'EXPLOITATION LA CHRYSALIDE	594,00	1	594,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		6 749,95					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	227 366,77
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	227 366,77
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 664 752,84
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,20

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,60	0,00	5,60
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	2,60	0,00	2,60
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	5,00	26,00	24,54	0,00	24,54
ADJOINT TECHNIQUE	C	9,00	5,00	14,00	12,54	0,00	12,54
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		25,00	2,00	27,00	25,30	0,00	25,30
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	3,90	0,00	3,90
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	9,00	1,00	10,00	9,80	0,00	9,80
EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS	B	7,00	1,00	8,00	7,80	0,00	7,80
INFIRMIERE DE SOINS GENERAUX DE CLASSE NORMALE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INFIRMIERE DE SOINS GENERAUX DE CLASSE SUP	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INFIRMIERE HORS CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		24,00	4,00	28,00	27,50	0,00	27,50
ADJOINT D'ANIMATION	C	22,00	4,00	26,00	25,50	0,00	25,50
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
HORS FILIERES	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		77,00	11,00	88,00	82,94	1,00	83,94

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
HORS FILIERES	C	OTR	0	0,00	A Autres	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 151 801,00	3 581 324,05	2 412 123,90	1 158 353,05
RECETTES	7 151 801,00	3 274 672,87	1 291 516,31	2 585 611,82
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 721 534,00	17 916 069,89	0,00	1 805 464,11
RECETTES	19 721 534,00	19 065 849,25	0,00	655 684,75

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : PHOTO2018 COM COM PAYS APT LUBERON - PHOTOVOLTAÏQUE / N°SIRET : 20004062400120				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	24 500,00	15 441,61	0,00	9 058,39
RECETTES	24 500,00	7 173,48	0,00	17 326,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	33 479,00	18 150,06	0,00	15 328,94
RECETTES	33 479,00	18 189,33	0,00	15 289,67

BUDGET : REOM2018 COM COM PAYS APT LUBERON - REOM / N°SIRET : 20004062400112				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	91 928,00	0,00	0,00	91 928,00
RECETTES	91 928,00	21 674,53	0,00	70 253,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 086 529,00	1 052 716,79	0,00	33 812,21
RECETTES	1 086 529,00	1 067 553,32	0,00	18 975,68

BUDGET : ZAC2018 COM COM PAYS APT LUBERON - ZONES ACTIVITES / N°SIRET : 20004062400096				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 968 979,00	2 799 596,79	0,00	1 169 382,21
RECETTES	3 968 979,00	3 783 635,06	0,00	185 343,94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 379 663,00	3 188 369,48	0,00	191 293,52
RECETTES	3 379 663,00	3 268 755,79	0,00	110 907,21

BUDGET : ZAG2018 COM COM PAYS APT LUBERON - ZA Goult / N°SIRET : 20004062400104				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	219 848,00	102 323,62	0,00	117 524,38
RECETTES	219 848,00	154 759,14	0,00	65 088,86

BUDGET : ZAG2018 COM COM PAYS APT LUBERON - ZA Goult / N°SIRET : 20004062400104				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	200 468,00	106 159,14	0,00	94 308,86
RECETTES	200 468,00	170 483,62	0,00	29 984,38

BUDGET : LOCA2018 COM COM PAYS APT LUBERON - LOCATION / N°SIRET : 20004062400088				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	201 411,00	189 009,95	0,00	12 401,05
RECETTES	201 411,00	73 611,29	0,00	127 799,71
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	255 284,00	115 402,53	0,00	139 881,47
RECETTES	255 284,00	247 821,61	0,00	7 462,39

BUDGET : ENF2018 CC PAYS APT LUBERON - PETITE ENFANCE / N°SIRET : 20004062400054				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 282 728,00	1 087 753,51	185 131,90	9 842,59
RECETTES	1 282 728,00	532 486,60	155 800,00	594 441,40
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 821 443,00	3 742 600,95	0,00	78 842,05
RECETTES	3 821 443,00	3 742 729,06	0,00	78 713,94

BUDGET : ACD2018 COM COM PAYS APT LUBERON ASSAINISS DSP / N°SIRET : 20004062400021				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 152 444,00	410 988,20	407 916,49	333 539,31
RECETTES	1 152 444,00	153 840,58	216 121,00	782 482,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	251 888,00	200 698,32	0,00	51 189,68
RECETTES	251 888,00	251 274,62	0,00	613,38

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 093 639,00	8 186 437,73	3 005 172,29	2 902 028,98
RECETTES	14 093 639,00	8 001 853,55	1 663 437,31	4 428 348,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	28 750 288,00	26 340 167,16	0,00	2 410 120,84
RECETTES	28 750 288,00	27 832 656,60	0,00	917 631,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	42 843 927,00	34 526 604,89	3 005 172,29	5 312 149,82
TOTAL GENERAL DES RECETTES	42 843 927,00	35 834 510,15	1 663 437,31	5 345 979,54

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 093 639,00	8 186 437,73	3 005 172,29	2 902 028,98
RECETTES	14 093 639,00	8 001 853,55	1 663 437,31	4 428 348,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	28 750 288,00	26 340 167,16	0,00	2 410 120,84
RECETTES	28 750 288,00	27 832 656,60	0,00	917 631,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	42 843 927,00	34 526 604,89	3 005 172,29	5 312 149,82
TOTAL GENERAL DES RECETTES	42 843 927,00	35 834 510,15	1 663 437,31	5 345 979,54

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 50
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 06/03/2019

Présenté par (1) Le Vice Président.
 A APT, le 12/03/2019
 Le Vice Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire .
 A APT, le 12/03/2019
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

André BONHOMME	
André LECOURT	
Bruno VIGNE-ULMIER	
Christian BELLOT	
Christophe CARMINATI	
Corinne PAÏOCCHI	
Cédric MAROS	
Didier PERELLO	
Dominique SANTONI	
Edmond GINTOLI	
Elisabeth MURAT	
Francis FARGE	
Frédéric NERVI	
Frédéric SACCO	
Gaëlle LETTERON	
Gilles RIPERT	
Gisèle BONNELLY	
Gisèle MAGNE	
Gisèle MARTIN	
Guy SALLIER	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Gérard BAUMEL	
Henri GIORGETTI	
Isabelle TAILLIER	
Isabelle VICO	
Jean AILLAUD	
Jean-Claude ALLAMANDI	
Jean-Louis DE LONGEAUX	
Jean-Pierre HAUCOURT	
Laurence GREGOIRE	
Laurence LE ROY	
Luc MILLE	
Lucien AUBERT	
Marcia ESPINOSA	
Marie-Christine KADLER	
Martine RAVOIRE	
Mathias HAUPTMANN	
Maxime BEY	
Mireille DUMESTE	
Pascal RAGOT	
Patricia BAILLARD	
Patrick ESPITALIER	
Patrick MERLE	
Philippe LEBAS	
Philippe ROUX	
Pierre CARBONNEL	
Pierre TARTANSON	
Sandrine BEAUTRAIS	
Sylvie PASQUINI	
Véronique ARNAUD-DELOY	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Xavier ARENA	
--------------	--

Certifié exécutoire par (1) Le Vice Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/01/2018, et de la publication le 01/01/2018
 A APT, le 12/03/2019

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.